



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Rapport d'activité relatif aux autorités en charge du cas par cas projets en 2020**

FÉVRIER 2022

## Note au lecteur

Le présent rapport rend compte, pour l'année 2020, de l'activité des pôles Évaluation Environnementale des DREALs<sup>1</sup> pour le compte du préfet de région, autorité en charge du cas par cas pour les projets. Il ne rend donc pas compte de l'activité des autres autorités en charge du cas par cas (l'Ae du CGDD et l'Ae du CGEDD). Il a été établi sur la base d'une enquête réalisée par le CGDD auprès des DREALs lancée début 2021. Pour mémoire, le rapport relatif à l'activité d'autorité environnementale (Ae) au niveau régional pour les avis projets ainsi que pour les décisions et avis plans-programmes (PP) est désormais intégré à la Synthèse annuelle de la conférence des autorités environnementales<sup>2</sup>.

Il convient de souligner que ce rapport n'intègre pas les statistiques spécifiques relatives au cas par cas ESSOC et au cas par cas enregistrement ICPE. En effet, le second alinéa du IV de l'article L.122-1, issu de l'article 62 de la loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance, prévoit que, concernant les modifications ou extensions d'activités, installations, ouvrages ou travaux relevant de certaines autorisations (autorisation environnementale, enregistrement ICPE, autorisation de canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures ou de produits chimiques et autorisation de création d'une INB), c'est l'autorité de police qui est compétente pour mener l'examen au cas par cas. Concernant l'enregistrement, l'article L.515-7-2 du code de l'environnement prévoit un examen au cas par cas intégré à la procédure d'enregistrement. L'autorité compétente (préfet de département ou ministre de la Défense) examine un certain nombre de critères pour décider de basculer ou non le dossier vers une procédure d'autorisation environnementale (AEnv) en lieu et place de la procédure d'enregistrement.

## Auteurs

---

Gwendoline ROUZIERE – MADRAE

Olga KAVVADIAS - MADRAE

Constance GIRES – MADRAE \*

*(\*) en poste au CGDD lors de la rédaction de ce rapport*

<sup>1</sup> La DRIEAT (direction régionale et interdépartementale de l'équipement, de l'aménagement et des transports) en Île-de-France et les DEAL (directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement) dans les départements d'outre-mer.

<sup>2</sup> Pour 2020 : [http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/synthese\\_annuelle\\_2020.pdf](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_annuelle_2020.pdf)

# SOMMAIRE

<b>EDITO.....</b>	<b>4</b>
<b>I. RAPPORT D'ACTIVITE RELATIF AUX PROJETS AE EN REGIONS EN 2020.....</b>	<b>5</b>
1) <u>CONSTATS GENERAUX.....</u>	<u>5</u>
2) <u>ANALYSE DES STATISTIQUES LIEES AUX DECISIONS CAS PAR CAS PROJETS EN 2020.....</u>	<u>6</u>
<b>II. ACTUALITÉS.....</b>	<b>12</b>
1) <u>LES EVENEMENTS MARQUANTS.....</u>	<u>12</u>
2) <u>LES POLES EVALUATION ENVIRONNEMENTALE EN DREAL.....</u>	<u>12</u>
3) <u>L'ANIMATION NATIONALE.....</u>	<u>14</u>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>16</b>
<u>ANNEXE N°1 : LEXIQUE DES SIGLES.....</u>	<u>16</u>
<u>ANNEXE N°2 : LISTE DES MEMBRES DES PÔLES EVALUATION ENVIRONNEMENTALE EN DREAL.....</u>	<u>18</u>

## ÉDITO

Du fait de la pandémie mondiale liée au COVID-19, l'année 2020 a été une année atypique pour ce qui concerne l'activité d'examen au cas par cas des projets menée par les DREALs pour le compte des préfets de région.

Afin de faire face à cette situation inédite, l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période a permis de prolonger les délais pour rendre les décisions. Ainsi, l'activité relative au cas par cas projets est un peu plus faible en 2020 par rapport à 2019 (4377 décisions rendues contre 4794 en 2019), mais cette baisse est finalement peu significative au vu des circonstances, et témoigne toujours d'une forte charge des services chargés de l'examen au cas par cas.

2020 a également été marquée par l'adoption du décret n° 2020-844 du 3 juillet 2020 relatif à l'autorité environnementale et à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Cette réforme était très attendue, puisque le décret fait suite, d'une part, à la décision du Conseil d'État du 6 décembre 2017 concernant les avis et, d'autre part, à la modification législative opérée par l'article 31 de la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat. En application de la loi, et seulement pour les projets, il effectue la distinction entre autorité en charge du cas par cas et autorité environnementale. L'article R.122-3 maintient au préfet de région la compétence pour mener l'examen au cas par cas des projets ne relevant ni du ministre chargé de l'environnement ni de l'Ae du CGEDD. Pour les projets situés à cheval sur deux régions, l'examen au cas par cas sera mené conjointement par les deux préfets de région concernés. Cette compétence s'applique sans préjudice de celle des autorités désignées par le législateur (autorités ESSOC et autorité ICPE Enregistrement désignées respectivement par le second alinéa du IV de l'article L.122-1 et par l'article L.512-7-2 du code de l'environnement).

Je remercie les services pour leur investissement et leur implication pendant cette année 2020 particulièrement éprouvante,

Le Commissaire général au développement durable

Thomas LESUEUR

# I. RAPPORT D'ACTIVITÉ RELATIF AUX PROJETS SOUMIS A EXAMEN AU CAS PAR CAS EN RÉGIONS EN 2020

## 1) CONSTATS GÉNÉRAUX

Les principales évolutions statistiques relatives aux décisions de cas par cas projet, de 2017 à 2020, sont les suivantes :

Type	Nombre de décisions	Taux de décisions tacites	Taux de recours contre les décisions initialement rendues	Taux de soumission à EES après recours
Projets 2017	3753	0,42%	2,98%	10,80%
Projets 2018	4747	0,27%	3,73%	11,90 %
Projets 2019	4799	0,10%	2,85%	11,56%
Projets 2020	4377	0,14%	3,56%	13,85 %

Depuis 2017, on note :

- Une globale augmentation du nombre de décisions (+17% en 4 ans)
- Une globale diminution du taux de décisions tacites, qui est de toutes façons quasi-nul
- Un taux de recours qui varie mais est toujours situé sous la barre des 4%

En 2020, on remarque :

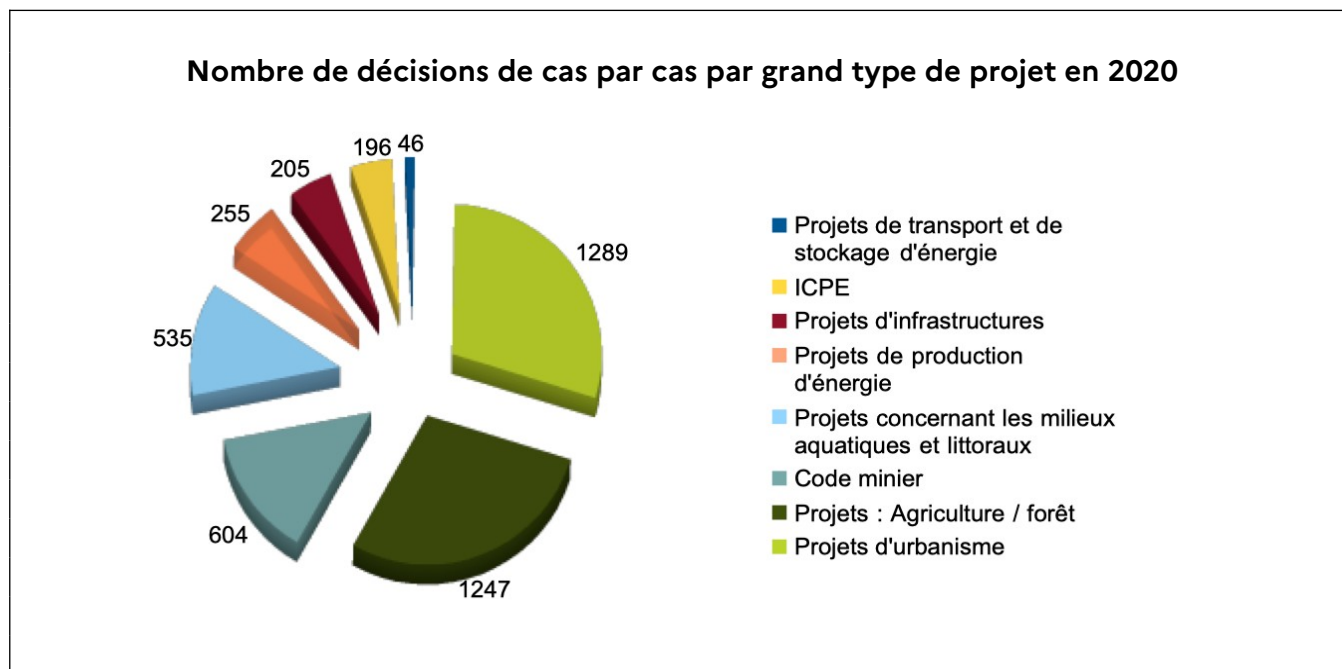
- Une augmentation du taux de soumission après recours, à un niveau proche de 14%
- Que les recours enregistrés sont seulement gracieux, aucun recours contentieux n'a été enregistré

Cependant il convient de rappeler le caractère exceptionnel de l'année 2020, dans un contexte particulier de ralentissement de l'activité des autorités compétentes en matière d'examen au cas par cas en régions en raison de la pandémie mondiale et du nécessaire temps d'adaptation à de nouvelles méthodes de travail. Les différences observées entre 2019 et 2020 (comme la diminution du nombre de décisions rendues et l'augmentation du taux de décisions tacites) ne sont donc pas forcément annonciateurs d'une inversion de tendance durable et seront à mettre en regard avec l'activité des autorités compétentes en matières d'examen au cas par cas en régions en 2021.

## 2) ANALYSE DES STATISTIQUES LIÉES AUX DÉCISIONS CAS PAR CAS PROJETS EN 2020

En 2020, les préfets ont rendu **4377 décisions de cas par cas pour les projets**, soit une diminution de près de 8,8% par rapport à 2019. Avant la pandémie de COVID-19, le nombre de décisions de cas par cas rendues avait connu une forte hausse. Malgré une légère baisse en 2020, il reste à un niveau élevé, qui représente quasiment le double du niveau de 2016 (2195 décisions rendues en 2016).

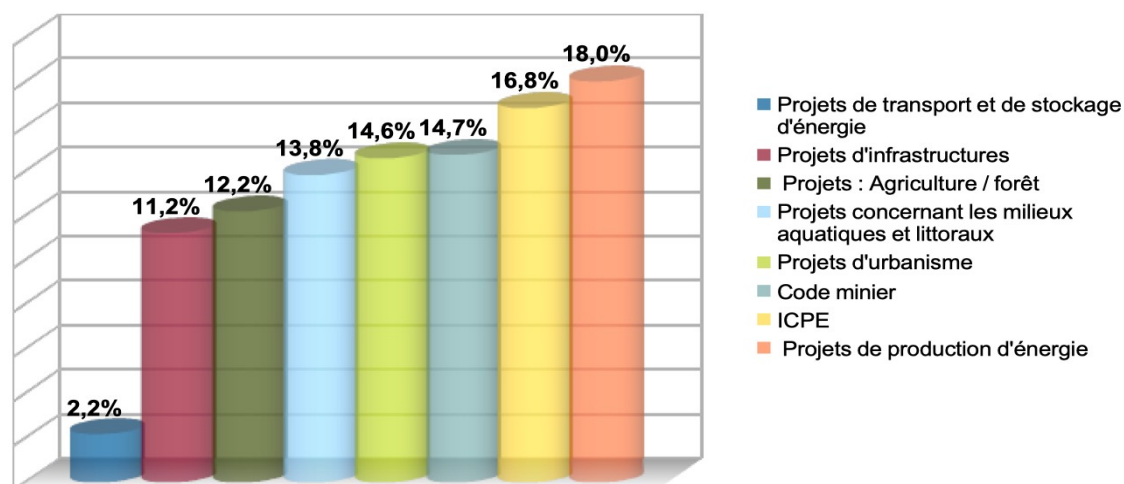
Sur les 4377 décisions rendues en 2020, seules 6 sont tacites soit un taux de décisions tacites de 0,14%, une valeur similaire à celle de 2019.



La plupart des décisions de cas par cas portent sur des projets relatifs à l'urbanisme (29,5% des décisions, un niveau légèrement inférieur au taux de 31,2% de 2019) et ceux relatifs à l'agriculture et à la forêt (28,5% des décisions, un niveau en hausse par rapport au taux de 24,1% de 2019). Viennent ensuite les projets relatifs au code minier (13,8% des décisions, soit une hausse de plus d'un point par rapport à 2019) et les projets relatifs aux milieux aquatiques et littoraux (12,2% des décisions, niveau similaire en 2019). Tous les autres types de projets ont baissé en proportion et sont restés à un niveau faible : 4,68% de décisions sont relatives aux projets d'infrastructures (contre 6,09% en 2019), 6,88% des décisions portent sur des projets de production, transport et stockage d'énergie (contre 7,6% en 2019), et enfin 4,48% des décisions portent sur des projets ICPE (contre 6,2% en 2019).

**Après recours, 600 projets ont été soumis à étude d'impact** soit un taux de soumission après recours de 13,85% (contre 11,56% en 2019, soit une hausse de 2 points). Cette hausse significative au plan national n'est pas uniforme mais est due à la hausse du taux de soumission de certaines régions (cf infra).

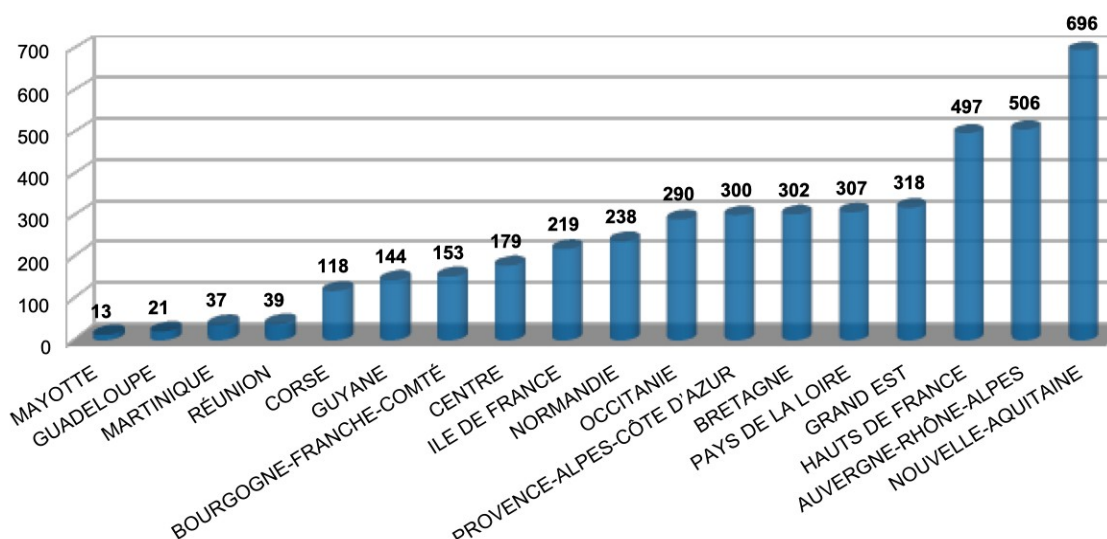
## Taux de soumission à étude d'impact après recours par type de projet en 2020



Les taux de soumission à étude d'impact après recours par type de projets diffèrent de 2019. Les types de projets les plus soumis en proportion sont les projets de production d'énergie (18% des décisions rendues pour ces projets ont été des décisions de soumission, soit plus du double du taux de 2019) et les ICPE (hausse de 3 points depuis 2019). En revanche, les projets les moins soumis en proportion sont les projets de transport et de stockage d'énergie, avec un taux de soumission très faible (2,2%) qui a diminué de 8 points depuis 2019.

Par ailleurs, les taux de soumission des projets d'urbanisme, projets miniers et projets d'agriculture / forêt ont augmenté depuis 2019 (entre 2 et 6 points par rapport à 2019), tandis que les taux de soumission des projets d'infrastructures et des projets concernant les milieux aquatiques et littoraux sont à un niveau similaire à 2019.

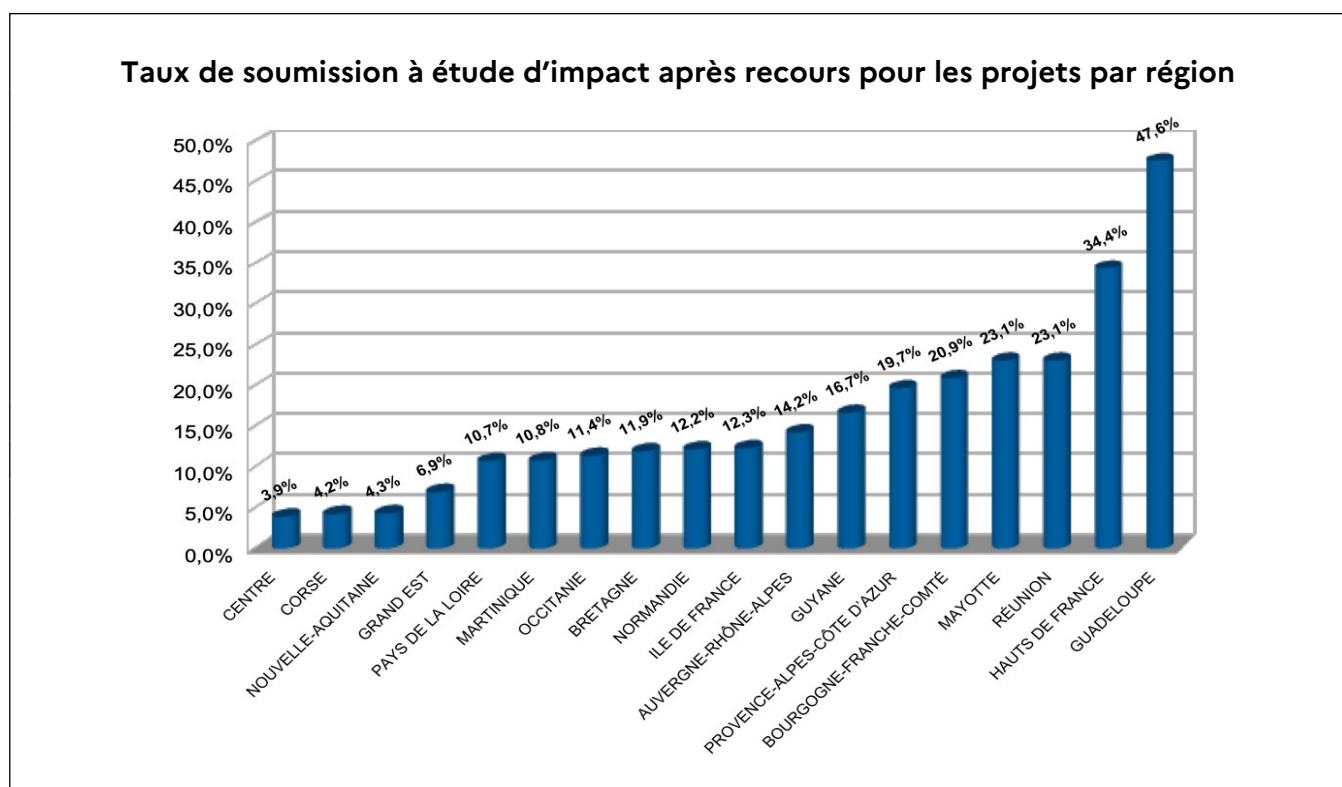
## Nombre de décisions de cas par cas pour les projets par région



La moyenne du nombre de décisions rendues est de 243,2 décisions par région en 2020 (contre 266,6 en 2019) et la médiane s'établit à 228,5 décisions rendues par région (contre 256 en 2019).

Comme en 2019, les trois régions rendant le plus de décisions de cas par cas pour les projets sont la Nouvelle-Aquitaine (15,9%), l'Auvergne-Rhône-Alpes (11,6%) et les Hauts de France (11,4%). Vient ensuite

la région Grand Est qui a rendu autant de décisions cas par cas projets qu'en 2019, alors que le nombre total de décisions cas par cas projets rendues en France a baissé en 2020, d'où une hausse de la proportion de décisions rendues en région Grand Est en 2020 (7,3 % en 2020 contre 6,7 % en 2019).



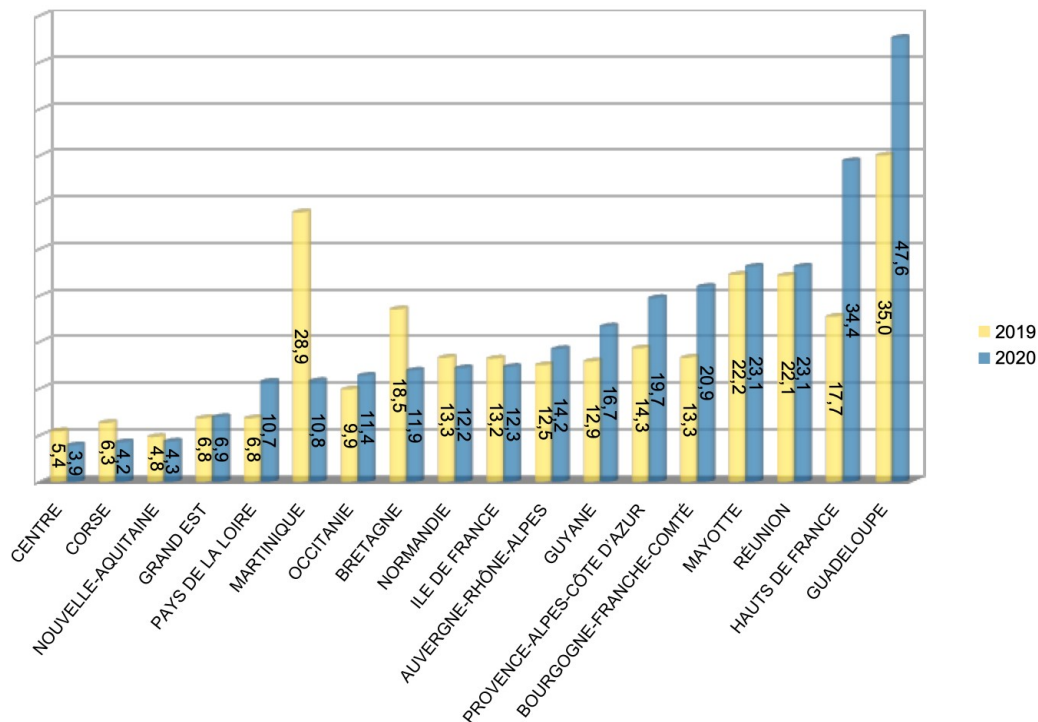
En 2020 comme pour les années précédentes, le taux de soumission demeure contrasté entre les régions. Les régions d'outre-mer (hors Martinique) ont un taux de soumission élevé, supérieur à 16%. Notons que dans le cadre des examens cas par cas, près d'un projet sur deux en Guadeloupe en 2020 était l'objet d'une décision de soumission à étude d'impact (taux de soumission de 47,6% en 2020).

Trois régions métropolitaines ont également un taux de soumission supérieur ou égal à 19% : Hauts de France, Bourgogne Franche-Comté et PACA.

Huit régions ont un taux de soumission compris entre 10 et 19% et 4 régions ont un taux de soumission compris entre 4 et 10%.



## Comparaison des taux de soumission à étude d'impact après recours pour les projets, par région, entre 2019 et 2020

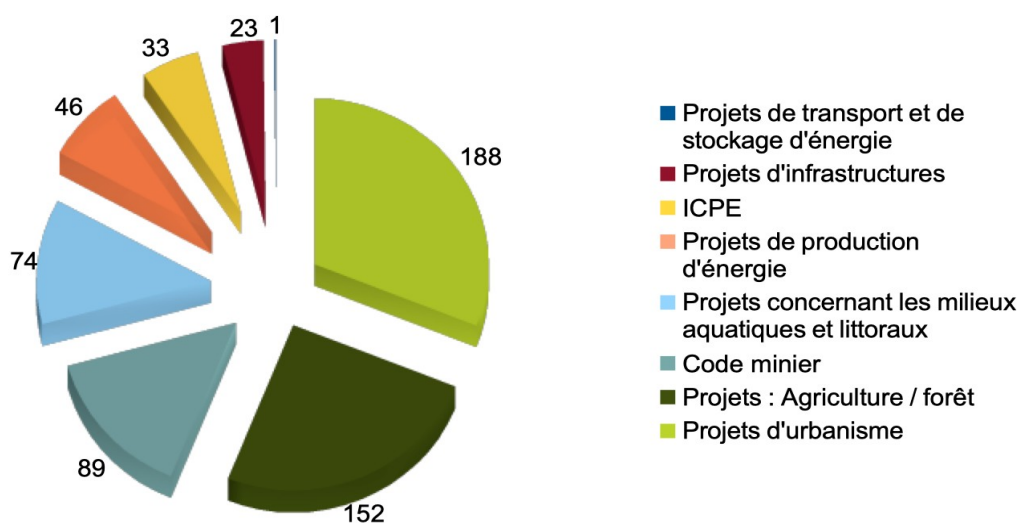


Le taux de soumission à étude d'impact après recours pour les projets a augmenté en moyenne entre 2019 et 2020 (hausse de 2 points du taux global). Cela s'explique notamment par la hausse de ce taux dans des régions ayant rendu beaucoup de décisions cas par cas projets en 2020. En effet, le taux de soumission a fortement augmenté en Hauts de France (le niveau du taux a doublé par rapport à 2019), en Bourgogne-Franche-Comté (hausse de 7 points par rapport à 2019) et en PACA (hausse de 5 points).

Dans les Hauts-de-France, la forte hausse du taux de soumission est en partie liée au nombre d'examen au cas par cas de projets de forages (projets relatifs au code minier), dont le nombre ne cesse d'augmenter dans cette région, et qui sont souvent soumis à étude d'impact au vu des impacts cumulés potentiels, du risque d'assec et des fragilités des nappes concernées (comme la nappe de Cuise-la-Motte). Elle s'explique également par les soumissions des projets ICPE méthaniseurs, en lien avec le plan d'épandage très sensible dans la région.

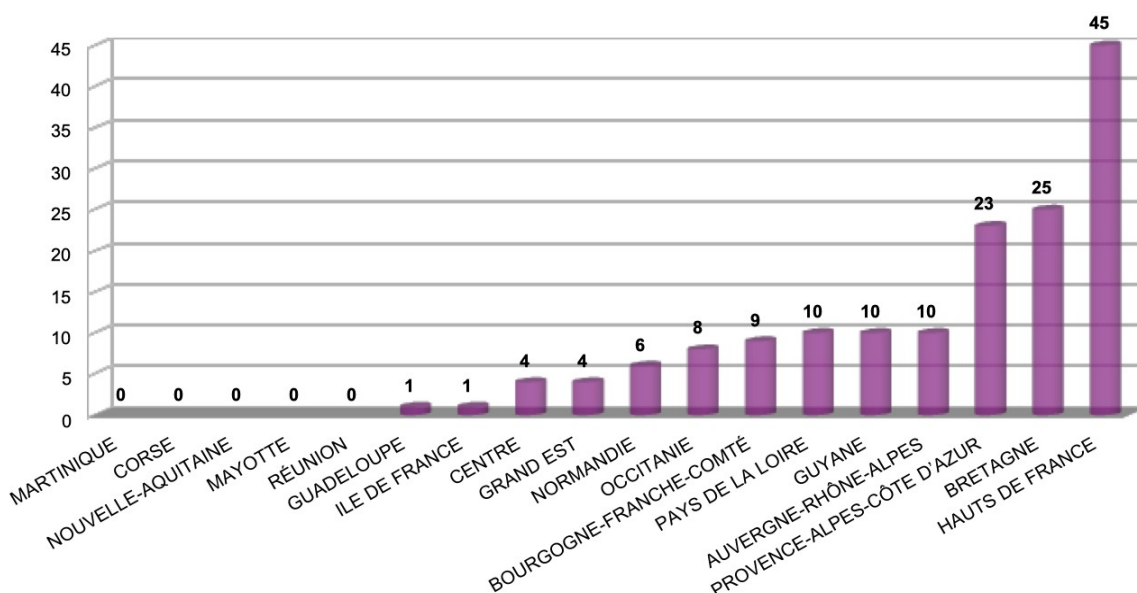
Nous observons également une hausse du taux de soumission entre 2019 et 2020 dans certaines régions d'outre-mer, notamment en Guyane (hausse de 4 points par rapport à 2019) et en Guadeloupe (hausse de 12 points par rapport à 2019). En revanche, le taux a fortement baissé dans d'autres régions en 2020, comme en Bretagne (baisse de 8 points) et en Martinique (baisse de 18 points). Dans les autres régions, le taux de soumission reste à un niveau similaire à celui observé en 2018 et 2019.

### Nombre de décisions (explicites et tacites) de soumission à étude d'impact après recours par grand type de projets



Avant recours, 15,1% des projets ont été soumis à étude d'impact. 600 projets ont été soumis à étude d'impact après recours soit un taux de soumission après recours de 13,9% (un niveau plus élevé que les années précédentes). Comme les 4 années précédentes, les décisions de soumission concernent surtout les projets d'urbanisme et les projets d'agriculture/forêt.

### Nombre de recours gracieux par région

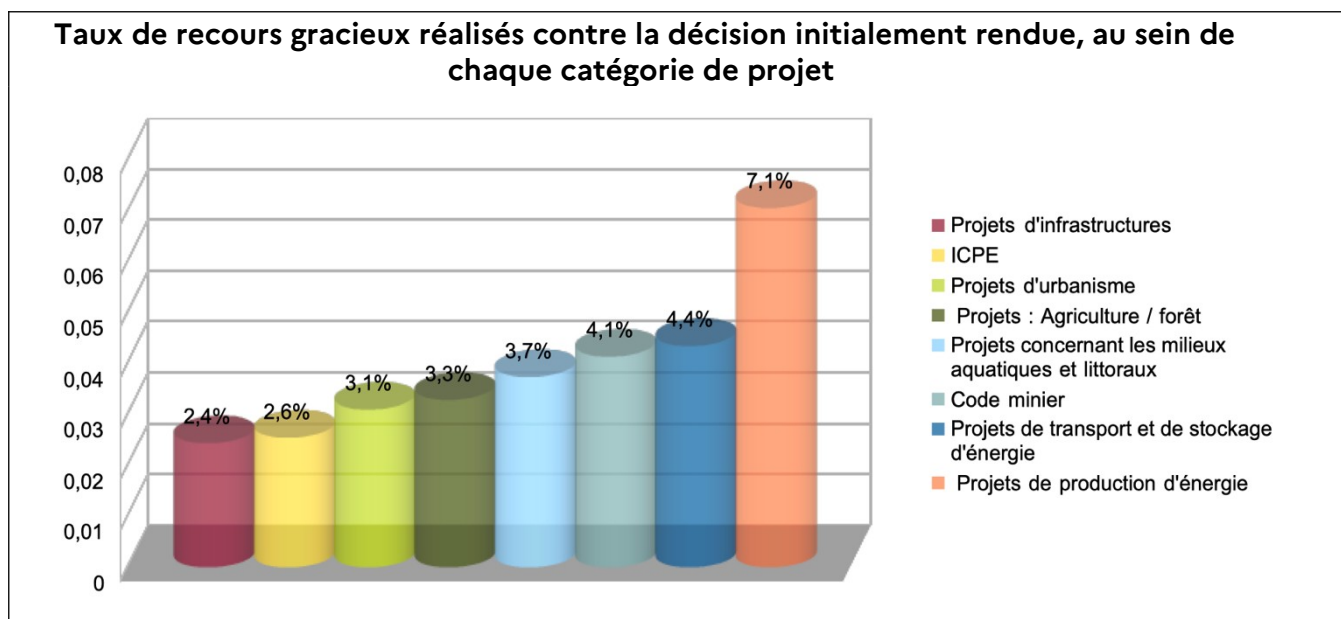


Sur les 4377 décisions rendues, 156 ont fait l'objet de recours administratifs préalables, soit un taux de recours de 3,56% : un niveau similaire à 2018 et en hausse par rapport à 2019. Cette hausse peut s'expliquer par la hausse du nombre de recours en PACA (hausse de 10 unités par rapport à 2019) et en Hauts de France (hausse de 16 unités par rapport à 2019).

Les recours gracieux portaient principalement sur les projets d'urbanisme (comme depuis 2016) mais également sur les projets d'agriculture/forêt : chacun de ces types de projets représente (en quantité) un quart du nombre de recours réalisés.

Dans 72 cas, la décision initialement rendue a été modifiée suite au recours gracieux (9 décisions de nouvelle soumission et 63 décisions de nouvelle dispense), soit un taux de modification de décision de 46% (un niveau inférieur à 2019 où 60% des recours gracieux avaient abouti à la modification de la décision initialement rendue).

Aucun projet soumis à évaluation environnementale n'a fait l'objet d'un recours contentieux. On note donc un niveau en baisse du nombre de recours contentieux par rapport à 2019 (où il était de 6) et similaire aux années précédant 2019 (où il était alors nul ou de 1).



On note que contrairement à 2019, les projets faisant le plus l'objet de recours gracieux (en proportion) sont les projets de production d'énergie (alors qu'en 2019 c'étaient les projets relatifs aux milieux aquatiques et littoraux) : 7,1% des décisions initialement rendues pour ce type de projet ont fait l'objet de recours gracieux. Les autres types de projets ont un taux de recours gracieux entre 2 et 5%.

## II. Actualités

### 1) LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2020, l'actualité juridique a été marquée par deux textes :

- tout d'abord, pour tenir compte de la crise sanitaire à compter de mars 2020, l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période a été promulguée afin de permettre de prolonger le délai d'un certain nombre de procédures administratives.
- par ailleurs, le décret n° 2020-844 du 3 juillet 2020 relatif à l'autorité environnementale et à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas a permis de combler le vide juridique créé par la décision du Conseil d'État du 6 décembre 2017. Ce décret a également tiré les conséquences de la modification législative opérée par l'article 31 de la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, qui distingue désormais autorités en charge de l'examen au cas par cas et autorités environnementales. L'article R.122-3 maintient ainsi la compétence d'examen au cas par cas au préfet de région pour les projets ne relevant ni du ministre chargé de l'environnement ni de l'Ae du CGEDD. Pour les projets situés à cheval sur deux régions, l'examen au cas par cas sera mené conjointement par les deux préfets de région concernés. Cette compétence s'applique sans préjudice de celle des autorités désignées par le législateur telles que les autorités ESSOC et les autorités en charge de l'enregistrement ICPE. Enfin, des modalités de déport sont prévues par le décret en cas de situation de conflit d'intérêt en faveur de la MRAE ou de l'AE CGEDD.

### 2) LES PÔLES ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE EN DREAL

Les activités liées à l'évaluation environnementale sont mises en œuvre par les DREAL, la DRIEAT (direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports) en Île-de-France et les DEALs (directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement) dans les DOM. Dans l'ensemble du rapport, ces entités sont désignées par le terme générique « DREAL ».

Ces structures disposent de pôles transversaux dédiés à l'activité d'autorité environnementale. Il peut s'agir d'un pôle relevant d'une mission placée auprès du directeur ou d'un pôle intégré dans un service regroupant d'autres missions transversales comme la connaissance ou encore de deux entités dédiées respectivement aux plans/programmes et aux projets, situés dans le même service ou pouvant appartenir à deux services différents. Dans l'ensemble du rapport, ces entités sont désignées par le terme générique « pôle évaluation environnementale ».

Ces pôles travaillent en collaboration avec les autres services et pôles de la DREAL, notamment ceux en charge de thématiques environnementales comme l'eau, la biodiversité, l'énergie ou encore les risques. Ils s'appuient également sur le travail des unités territoriales, spécialisées par département. Ils animent des réseaux de services contribuant aux interventions des autorités environnementales, en particulier les délégations de l'ARS, les préfetures et les DDT.

*La liste des membres des pôles évaluation environnementale est présentée en annexe.*

#### *Effectifs*

L'effectif de l'ensemble des pôles évaluation environnementale est estimé à 187 équivalents temps plein (ETP), auxquels il faut ajouter les moyens que consacrent les autres services des DREAL à la rédaction de décisions de cas par cas embarqués à des procédures et de contributions à l'avis de l'autorité environnementale (estimés à 55 ETP), soit un total de 242 ETP pour l'exercice de l'activité d'autorité environnementale locale. Ces ETP ne consacrent pas 100 % de leur activité au cas par cas, puisqu'ils préparent également les avis d'autorité environnementale pour le compte des MRAEs.

Les effectifs EE dépendant quatre programmes budgétaires : P113 PEB, P159 EIGM, P203 IST, et P181 PR. Pour l'année 2018, la mission du CGEDD avait relevé quatre sources de données :

1. celle du SG/DRH qui a travaillé à partir de mots clés dans les intitulés de postes sur la base de données correspondante (« visioM postes »). Les résultats de ce travail aboutissent à des effectifs, en 2018, de 158,8 ETPT tous programmes confondus intéressés à l'évaluation environnementale hors ICPE (et de 199,1 ETP en intégrant les ICPE). Mais cette analyse est trop imprécise ;
2. celle du CGDD qui comptabilise en 2018 pour l'évaluation environnementale 241 ETPT dont 190,6 au titre du P 113, 10,4 au titre du P 159, 10 au titre du P 203 et 30 au titre du P 181 ;
3. celle du rapport du CGEDD de 2017 qui fait état de 189 ETP alloués aux DREAL au titre de l'évaluation environnementale, à partir de données d'enquête ;
4. celle de l'enquête réalisée par la mission ; elle recense 175,5 ETP cibles sur l'évaluation environnementale pour 2018 avec une vacance estimée à 12,7 postes (principalement 5 en Bretagne et 3 en Corse), l'effectif idéal étant évalué à 216, 2 ETP.

L'hypothèse selon laquelle les 30 ETP du P 181 liés à l'activité ICPE n'ont sans doute pas été pris en compte dans la totalisation est très vraisemblable. Les différentes sources ne sont pas totalement convergentes. Toutefois, en rapprochant les chiffres du CGDD (240 ETP) de ceux de la mission (175 ETP métropolitains), on peut en déduire qu'à périmètre constant l'écart est réduit à seulement 8 ETP. En outre, les chiffres de la mission (hors outremer) corrigés (190 ETP) sont très voisins de ceux de la mission qui a produit le rapport de 2017 soit 189 ETP ; la mission considère donc que cet ordre de grandeur est le bon pour apprécier le volume des ETP en DREAL consacrés à l'évaluation environnementale.

### *Compétences*

Les activités liées à l'évaluation environnementale permettent de développer et d'entretenir des compétences stratégiques pour le ministère : une expertise transversale et une vision intégrée des politiques. Elles nécessitent de bonnes connaissances à la fois techniques et réglementaires sur l'environnement, de bonnes capacités d'analyse et de synthèse, un esprit d'ouverture et de grandes qualités rédactionnelles.

Au-delà des compétences de généraliste de l'environnement, une connaissance étendue des spécificités des différents types de plans, programmes et projets qui font l'objet de décisions ou d'avis (procédures, enjeux, mesures envisageables, ...) est également essentielle. Des compétences en urbanisme ou en aménagement ou une expérience antérieure dans un service instructeur ou un service maîtrise d'ouvrage sont souvent recherchées.

Ces fonctions sont exercées par une population très diversifiée, en termes de tranche d'âge, de formation initiale et de profil. Les agents proviennent de 3 grands types de corps (corps administratif, corps technique des travaux publics et corps techniques de l'agriculture et de l'environnement). La diversité des profils est renforcée par la fréquence des doubles cursus, c'est-à-dire que les agents ont souvent un diplôme sur un autre thème, en plus de leur diplôme principal. Cette diversité témoigne de la nature interculturelle de ce domaine métier et de sa richesse.

### *Missions*

Les missions des pôles EE regroupent :

- Le pilotage de la fonction d'autorité environnementale. L'exercice de l'autorité environnementale nécessite de coordonner les différents services concernés en DREAL, en ARS, en préfectures et dans les directions départementales.
- L'animation du réseau régional évaluation environnementale. Ce réseau regroupe des correspondants des services instructeurs en DREAL, des ARS, des préfectures, des DDT(M) (directions départementales des territoires - et de la mer), des DD(CS)PP (Directions

Départementales (de la Cohésion Sociale et) de la Protection des Populations), des DRAAF, des DRAC, etc.

- La préparation des décisions et avis prévus par la réglementation pour les autorités qui exercent l'autorité environnementale locale (préfets et MRAEs).
- Pour les projets faisant l'objet d'un avis national, l'élaboration et la transmission d'une contribution au CGEDD ou au CGDD.
- Les actions conduisant en amont à une meilleure prise en compte de l'environnement par les porteurs de projets (contacts avec les services instructeurs, les communes et les autorités décisionnaires, contacts avec les pétitionnaires, réunions, cadrages préalables formels et informels, avis intermédiaires et avis formalisés dans le cadre des consultations de type "conférences administratives"). Ces activités sont essentielles pour inscrire l'évaluation environnementale dans une démarche de progrès, mais elles sont peu visibles et chronophages.
- La production d'outils, de méthodes et de doctrines sur l'évaluation environnementale ou sur l'étude d'impact, répondant aux besoins spécifiques de leur territoire.
- La formation des commissaires enquêteurs.
- La mise en œuvre d'actions de formation et de sensibilisation à l'évaluation environnementale des agents de l'administration et des porteurs de projets (production de documents, organisation de formations et de journées de sensibilisation). Les pôles évaluation environnementale répondent à de très nombreuses sollicitations des porteurs de projets, des bureaux d'étude, des collectivités, des DDT(M) et des préfetures sur l'explicitation des réformes (études d'impact, enquêtes publiques, évaluation environnementale des plans et programmes et des documents d'urbanisme, évaluation environnementale et ordonnancement des procédures, etc.).

### 3) L'ANIMATION NATIONALE

La mission d'appui à l'autorité environnementale, au sein de la sous-direction des politiques publiques durables au CGDD, a un rôle d'interface entre l'administration centrale et les DREAL sur les missions liées à l'évaluation et à l'autorité environnementale. Constituée de deux personnes, Gwendoline Rouzière et Olga Kavvadias, la mission anime le réseau évaluation environnementale en DREAL et organise le partage d'expérience, la production de documents de référence et d'outils pour la mise en œuvre ou le suivi de l'activité d'autorité environnementale ainsi que des sessions de formation. Elle s'investit également dans l'apport de méthodologies et de doctrines sur l'évaluation environnementale avec l'appui du pôle de compétence et d'innovation « Évaluations environnementales » (PCI EvE) de la direction territoriale centre-est du CEREMA.

#### ***Animation du réseau évaluation environnementale en DREAL***

Le réseau évaluation environnementale comprend l'ensemble des agents des pôles évaluation environnementale transversaux de DREAL (DRIEAT ou DEAL) dédiés à l'évaluation environnementale et associe l'équipe permanente de l'Ae du CGEDD. Le réseau est animé par la mission d'appui à l'autorité environnementale du CGDD.

L'animation du réseau s'appuie habituellement sur un espace dédié sur le site intranet du CGDD. Cet espace met à disposition des ressources, des documents juridiques, des guides et des notes méthodologiques et permet le partage d'expériences (exemples de cadrages préalables, d'avis, ...). L'intranet ministériel ayant été modifié et modernisé en 2020, la page dédiée au réseau EE a été archivée. Une refonte de son contenu est en cours.

Par ailleurs, depuis 2017, le réseau bénéficie d'un réseau social d'entreprise : le réseau Ensemble DREAL. Cet espace collaboratif souple permet les échanges d'information et d'expériences. L'outil comprend une bibliothèque qui permet le stockage de documents mais est encore assez peu utilisée. Un mode d'emploi explicitant le fonctionnement et l'utilisation de l'outil a été rédigé par la mission d'appui.

Concernant les réunions de réseau, à cause de la situation sanitaire, seulement deux réunions des correspondants évaluation environnementale en DREAL au lieu de trois ont pu être organisées : les 30 et 31 janvier en présentiel et le 5 novembre en visioconférence. La réunion prévue en juin a dû être annulée. Ces réunions ont été l'occasion d'informer les DREAL sur les différents chantiers législatifs et réglementaires en cours et d'échanger sur leurs orientations. Elles ont permis de rendre compte de l'appui national à l'activité d'autorité environnementale locale (formations, outils, groupes de travail). Les sujets suivants ont ainsi été abordés : suites données aux avis de l'Ae, soumission en cas de mesures compensatoires, le rendu des groupes de travail DREALS-MRAEs, l'organisation des publications et notifications, présentation des travaux de l'Ecolab du CGDD sur l'intelligence artificielle appliquée à l'évaluation environnementale.

Par ailleurs, en 2020, deux groupes de travail conjoints DREAL et MRAe, pilotés par le CGEDD, ont été créés : l'un sur le photovoltaïque et l'autre sur l'éolien. Ces GTs ont abouti début 2021 : ils ont produits des guides d'aide à l'instruction et à la préparation des avis, en formulant un certain nombre de recommandations pour l'examen de ce type de dossiers.

### **GARANCE et NOVAE**

La mission d'appui assure la maîtrise d'ouvrage de l'application informatique GARANCE, dédiée à l'instruction des dossiers et au suivi de l'activité d'Ae en DREAL. L'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par le centre de prestations et d'ingénierie informatiques (CPII) du service des politiques support et des systèmes d'information (SG/SPSSI).

Depuis 2018, le CGDD a débuté une réflexion de fond sur l'outil Garance et sur son pilotage : deux réunions de design de service sur le sujet ont été organisées en 2018 et 2019, une enquête besoins a été diffusée aux DREALs et aux MRAEs à l'automne 2019, afin de compléter ceux identifiés dans les ateliers. Une synthèse de cette enquête a été faite début 2020. Après plusieurs échanges avec la sous-direction de la stratégie éditoriale et de la diffusion (SDSED) du CGDD, il s'est avéré qu'une étude de cadrage du projet était nécessaire pour mieux caractériser techniquement les besoins utilisateurs et pour analyser les solutions techniques possibles pour développer le nouvel outil, en maximisant l'utilisation d'outils existants déjà. Ce projet de nouveau Garance a été temporairement baptisé « NOVAE », pour : nouvel outil d validation des autorités environnementales. L'étude de cadrage a été rédigée par le prestataire CGI : 4 ateliers thématiques, associant CGDD, CGEDD, DREALs et MRAEs, ont été organisés en décembre 2020 et janvier 2021. L'étude de cadrage a été rendue fin février 2021.

### **Maîtrise d'ouvrage de formations sur les missions d'autorité environnementales**

Suite à la réorganisation de l'IFORE fin 2019 – début 2020, les activités de formation Ae habituellement gérées par l'IFORE ont été transférées au CVRH de Toulouse.

Par ailleurs, à cause du contexte sanitaire, la session de formation habituellement prévue au printemps a dû être annulée. Une seule session de formation Autorité environnementale a donc été organisée en 2020, en visioconférence via l'outil Ringcentral meetings. Le contenu de cette formation a été remanié, pour intégrer la formation les fondamentaux, qui avait lieu auparavant de façon séparée. La session d'octobre 2020 a donc été découpée en trois modules : les fondamentaux, et deux modules organisés en parallèle, l'un sur les projets et l'un sur les plans et programmes. Elle a réuni 25 stagiaires.

### **Production de méthodologies sur les études d'impact et l'évaluation environnementale, appui à l'activité Ae en DREAL**

En 2020, on peut noter l'actualisation avec le CEREMA du guide « L'évaluation environnementale des projets d'infrastructures linéaires de transport » pour les infrastructures routières, ferroviaires ou fluviales.

### III. ANNEXES

#### ANNEXE N°1 : LEXIQUE DES SIGLES

**Ae** Autorité environnementale

**AEnv** Autorisation Environnementale

**ARS** Agence Régionale de Santé

**BOP** Budget Opérationnel de Programme

**CEREMA** Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

**CGDD** Commissariat Général au Développement Durable (MTE)

**CGEDD** Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (MTE)

**CPII** Centre de Prestation et d'Ingénierie Informatiques (au sein du SPSSI)

**CVRH** Centre de Valorisation des Ressources Humaines (centre de formation du MTE)

**DAC** Directions des Affaires Générales

**DD(CS)PP** Directions Départementales (de la Cohésion Sociale et) de la Protection des Populations

**DDT(M)** Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)

**DEAL** Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (pour les DOM)

**DREAL** Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**DRH** Direction des Ressources Humaines

**DRIEAT** Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement et des Transports (Île-de-France)

**DOM** Département d'Outre-Mer

**D(R)AAF** Direction (Régionale) de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

**DRAC** Direction Régionale des Affaires Culturelles

**EE** Évaluation Environnementale

**ERC** Éviter Réduire Compenser

**ESSOC** Loi pour un Etat au Service d'une Société de Confiance

**ETP** Équivalent Temps Plein

**GARANCE** Gestion des Avis : Risques - Aménagement - Nature - Climat – Énergie

**GT** Groupe de Travail

**ICPE** Installation Classée pour la Protection de l'Environnement



**IFORE Institut de Formation de l'Environnement**

**INB Installation Nucléaire de Base**

**MADRAE Mission d'Appui aux Directions Régionales pour l'évaluation environnementale**

**MRAe Mission Régionale d'Autorité environnementale**

**MTE Ministère de la Transition Écologique**

**NOVAE Nouvel Outil de Validation pour les Autorités Environnementales**

**PACA Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**PCI Pôle de Compétence et d'Innovation (EvE : Évaluations environnementales)**

**RH Ressources Humaines**

**SDSED Sous-Direction de la Stratégie Éditoriale et de la Diffusion**

**SPSSI Service des Politiques Support et des Systèmes d'Information**

**SG Secrétariat Général**

## ANNEXE N°2 : LISTE DES MEMBRES DES PÔLES EVALUATION ENVIRONNEMENTALE EN DREAL

Agents en poste en juin 2021

Région :  
Auvergne-  
Rhône-Alpes

Correspondant	Fonction
Mireille Faucon	Chef du pôle autorité environnementale
Isabelle Treve-Thomas	Cheffe de pôle déléguée
Emma Fabié	Assistante au pôle autorité environnementale Clermont-Ferrand
Christiane Marsella	Assistante au pôle autorité environnementale Lyon
Florence Benard	Chargée d'étude au pôle autorité environnementale
Franck Deytieux	Chargé d'étude au pôle autorité environnementale
Martine Vidal	Chargée d'étude au pôle autorité environnementale
Paul Lacouloumere	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Laurent Millet	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Arthur Ringaud	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Ugo Papa	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Gaëlle Dagorn	Chargée de mission au pôle autorité environnementale
Sylvain Déchet	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Thibaud Goichon	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Yvan Franck	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Audrey Zacharie	Chargée de mission au pôle autorité environnementale
Estelle Tosan	Chargée de mission au pôle autorité environnementale
Laurent Chenet	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Odile Molle	Chargée de mission au pôle autorité environnementale

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
Jérôme Etifier	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Alexandre Michel	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Mathilde Ramondenc	Chargée de mission au pôle autorité environnementale
Jean-Sébastien Fontanelle	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Yann-Mikiel Ille	Chargé de mission au pôle autorité environnementale

**Région :  
Bourgogne-  
Franche-  
Comté**

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
<b>Christelle Le Roy</b>	Cheffe du département Évaluation Environnementale
Nathalie Keller	Chargée de mission au département Évaluation Environnementale
Sophie Saillard	Chargée de mission Évaluation Environnementale
Christelle Coulon	Chargée de mission Évaluation Environnementale
Julien Mathieu	Chargé de mission Évaluation Environnementale
Catherine Dunand	Chargée de procédures administratives Évaluation Environnementale
Laure Zimmer	Chargée de mission Évaluation Environnementale
Jérôme Connan	Chargé de mission Évaluation Environnementale
Caroline Nouveau	Chargée de mission Évaluation Environnementale
Florine Bounon	Chargée de mission Évaluation Environnementale
Thierry Andren	Chargé de mission Évaluation Environnementale

**Région : Bretagne**

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
<b>Benjamin Croze</b>	Chef du service Connaissance, prospective, Évaluation
<b>Valérie Drouard</b>	Cheffe de la Division Évaluation Environnementale
<b>Pascal Mallard</b>	Chargé d'évaluation environnementale, adjoint au chef de division Évaluation environnementale
Marie Bel	Chargée d'évaluation environnementale
Lea Doucet	Chargée d'évaluation environnementale
Quentin Chaban	Chargé d'évaluation environnementale
Anne-Claire Le Sann	Chargée d'évaluation environnementale
Anne Montaret	Chargée d'évaluation environnementale
Serge Normand	Chargé d'évaluation environnementale
Virginie Paslin	Chargée d'évaluation environnementale
Eric Petras	Chargé d'évaluation environnementale
Valérie Raméliarison	Chargée d'évaluation environnementale
Jonathan Rodrigues	Chargé d'évaluation environnementale
Jonathan Sebban	Chargé d'évaluation environnementale
Edouard Tissot	Chargé d'évaluation environnementale
Patrick Souben	Chargé d'évaluation environnementale

**Région : Centre-  
Val de Loire**

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
<b>Mathieu Santune</b>	Chef du département Appui à l'Autorité Environnementale
Angélique Duperray	Assistante du département Appui à l'Autorité Environnementale
Antoine Lhermite	Adjoint au chef du département Appui à l'Autorité Environnementale
Nathalie Sailleau	Chargée de mission évaluation environnementale
Emmanuelle Girault	Chargée de mission évaluation environnementale
Claire Savin-Latu	Chargée de mission évaluation environnementale
Vincent Gressien	Chargé de mission évaluation environnementale
Annaïck Garin	Chargée de mission évaluation environnementale
Quentin Prigent	Chargé de mission évaluation environnementale
Claire Caffier	Chargée de mission évaluation environnementale

**Région : Corse**

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
<b>Claude Millo</b>	Chef de service Biodiversité, Eau et Paysage
<b>Sébastien Berges</b>	Chef de la division sites, paysages et évaluation des impacts
Marie-Céline Alfonsi	Chargée de mission évaluation environnementale

Correspondant	Fonction
<b>Pierre Speich</b>	Chef du service évaluation environnementale
Dominique Ardenghi	Gestionnaire administratif des dossiers
<b>Hugues Tinguy</b>	Adjoint au chef du service évaluation environnementale - chef de pôle projets
Dominique Burlet	Chargé de mission Évaluation environnementale
Thierry Paillargues	Chargé de mission au pôle Évaluation environnementale
Aurélien Galmiche	Chargé de mission au pôle Évaluation environnementale
Christelle Mérisonne	Chargée de mission Évaluation environnementale
Cécile Nobs	Chargée de mission Évaluation environnementale
Marie Foissey	Chargée de mission Évaluation environnementale
Frédérique Ancel	Chargée de mission Évaluation environnementale
Laurent Berthoux	Chargé de mission Évaluation environnementale
Justin Ebaa-Edoo	Chargé de mission évaluation environnementale
Philippe Labalieu	Chargé de mission au pôle plans et programmes
Nadine Thuet	Chargée de mission au plans et programmes
Véronique Boehringer	Chargée de mission au plans et programmes
Fanny Pinet	Chargée de mission Évaluation environnementale
Sophie Boulet	Chargée de mission Évaluation environnementale
Sophie Lehmann	Chargée de mission Évaluation environnementale

Région :  
Hauts-de-France

Correspondant	Fonction
<b>Caroline Calvez-Maes</b>	Cheffe du pôle autorité environnementale
<b>Yvette Bucsi</b>	Adjointe à la cheffe du pôle autorité environnementale
Frédéric Crescence	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Sylvain Lablanquie	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Laurent Legeay	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Sylvie Modesse	Assistante au pôle autorité environnementale
Séverine Véniant	Chargée de mission au pôle autorité environnementale
Hugo Marchioni	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Arnaud Lefebvre	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Jean-Noël Saussol	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Nassim Yelles-Chaouche	Chargé de mission au pôle autorité environnementale
Salima Hecham	Chargée de mission au pôle autorité environnementale
Nathalie Delattre	Assistante au pôle autorité environnementale

Région :  
Normandie

Correspondant	Fonction
<b>Nicolas PUCHALSKI</b>	Chef du pôle Évaluation Environnementale
<b>Nicolas Surais</b>	Chef de pôle adjoint
Xavier Bures	Chargé de mission évaluation environnementale
Pascale Kouassigan	Chargée de mission évaluation environnementale
Sandrine Hericher	Chargée de mission évaluation environnementale
Simon Roussigné	Chargé de mission évaluation environnementale
Geneviève Plaisant	Chargée de mission évaluation environnementale
Benoît Malboux	Chargé de mission évaluation environnementale
Elodie Martel	Chargée de mission évaluation environnementale
Nelly Cozic	Chargée de mission évaluation environnementale
Muriel Lefresne	Chargée de mission évaluation environnementale
Mathilde Birota	Chargée de mission évaluation environnementale



Correspondant	Fonction
<b>Enrique Portola</b>	Chef du service développement des Territoires et entreprises
<b>François Belbezet</b>	Chef du pole Évaluation Environnementale et aménagement des territoires
<b>Bertrand Taldir</b>	Adjoint au chef de pôle EE, en charge des projets
<b>Médhy Broussillon</b>	Adjoint au chef de pôle EE, en charge des plans et programmes
Eva Lazzaroni	Assistante du pôle Évaluation environnementale et aménagement des territoires
Pierre Beretti	Chargé de missions évaluation environnementale des projets
Sylvie De Ameida	Chargée de missions évaluation environnementale des projets
Patricia Duflos	Chargée de missions évaluation environnementale des projets
Renaud Bidou	Chargé de missions évaluation environnementale des projets
Olga Schanen	Chargée de missions évaluation environnementale des projets
Floriane Tamini	Chargée de missions évaluation environnementale des projets
Céleste Rovere	Chargée de missions évaluation environnementale des projets
Fanny Connois	Chargée d'étude évaluation environnementale des projets
Laura Venencie	Chargée de procédure évaluation environnementale des projets
Adrian Grandin	Chargé de mission politique territoriale et aménagement du territoire
Ilham Remesy	Chargée de l'unité environnement et PLU
Jean-Christophe	Chargé d'études évaluation environnementale et

Correspondant	Fonction
<b>Pierre Quinet</b>	Chef de la mission Évaluation Environnementale
<b>Michaële Le Saout</b>	Adjointe au chef de la mission Évaluation Environnementale
<b>Anthony Le Rousic</b>	Chef du pôle schémas, plans et programmes
Pierre Bayle	Chargé de mission Évaluation environnementale
Françoise Nicot	Chargée de mission Évaluation environnementale
Pascale Dravet-Latgé	Chargée de mission Évaluation environnementale
Daniel Fontalirant	Chargé de mission évaluation environnementale
Jocelyne Vieau	Assistante d'instruction évaluation environnementale
Sarah Dal Zovo	Assistante
Florence Viguié	Chargée de mission Évaluation environnementale
Cyril Augueux	Chargé de mission Évaluation environnementale
<b>Jamila Tkoub</b>	Chef de pôle projet
Eric Brunier	Chargé de mission évaluation environnementale
Charles Refauvelet	Chargé de mission évaluation environnementale
Christophe Currit	Chargé de mission évaluation environnementale
Catherine Pastre	Chargée de mission évaluation environnementale
Maryline Minet	Chargée de mission évaluation environnementale
Florence Scarsi	chargée de mission intégration et évaluation environnementale
Frédéric Bart	Chargé de mission Évaluation environnementale
Hélène Grand	Chargée de mission Évaluation environnementale

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
David Valade	Chargé de mission Évaluation environnementale
Marie-Hélène Lapeyre-Hamoir	Chargée de mission évaluation environnementale
Ralph Bernard	Chargé de mission Évaluation environnementale
Dany Furt et Lætitia Marchadour	Assistantes au pôle projets

**Région : Occitanie**

**Division Autorité  
Environnementale  
Ouest**

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
<b>David Pichot</b>	Chef du département Autorité Environnementale et chef de la division Autorité Environnementale Ouest
<b>Virginie Rivère</b>	Adjointe au chef de la division Autorité Environnementale de Toulouse
Frédéric Fernandes	Chargé de mission Autorité Environnementale
Sylvain Rizzo	Chargé de mission Autorité Environnementale
Nathalie Boy	Chargée de mission Autorité environnementale
Florence Ricaud	Chargée de mission Autorité Environnementale
Élodie Delhom	Chargée de mission Autorité environnementale
Éloïse Blazy	Chargée de mission Autorité Environnementale
Virginie Gaudron	Chargée de mission Autorité Environnementale
Céline Lagarrigue	Chargée de mission Autorité Environnementale
Valérie Mathé	Chargée de mission Autorité Environnementale

Région : Occitanie  
Division Autorité  
Environnementale Est

Correspondant	Fonction
Jean-Pierre Lafond	Chef de division EE Est
Sandrine Ricciardella	Chargée de mission Autorité Environnementale
Isabelle Auscher	Chargée de mission Autorité Environnementale
Bruno Andres	Chargé de mission Autorité Environnementale
Véronique Malouet	Chargée de mission Autorité Environnementale
Isabelle Moucadeau	Chargée de mission Autorité Environnementale
Garance LR	Chargée de mission Autorité Environnementale
Martine Esturgie	Chargée de mission
Olivier Richard	Chargé de mission Autorité Environnementale
Rachid Farib	Chargé de mission Autorité Environnementale
Dimitri Mur	Chargé de mission Autorité Environnementale

Correspondant	Fonction
<b>Bénédicte Cretin</b>	Chef du pole EE
<b>Sabrina Voitoux</b>	Adjointe au chef du pole EE
Xavier Milaret	Chargé de mission EE territoire 44
Sophie Lefort	Chargée de mission EE territoire nord-ouest 44
David Pierre	Chargé de mission EE territoire 85
Luc de Rosa	Chargé de mission EE territoire 53
Malaurie Chanut	Chargée de mission EE territoire 72
Gaétane Gergaud	Chargé de mission EE territoire 49
Guylène Thebault	Chargée de mission EE territoires littoraux 44 et 85
Véronique Veysseyre-Maupeu	Chargée de procédures
Laurence Guichet	Chargée de procédures cas par cas projets

Correspondant	Fonction
<b>Géraldine Biau</b>	Cheffe du service Connaissance, Aménagement Durable et Évaluation
<b>Marie-Thérèse Baillet</b>	Cheffe de l'unité Évaluation Environnementale
<b>Laurent Bellone</b>	Adjoint à la cheffe de mission Évaluation environnementale
<b>Véronique Lambert</b>	Adjointe à la cheffe de l'unité évaluation environnementale des projets
Jean-Luc Bettini	Chargé de mission Évaluation Environnementale,
Jean-Marc Darricades	Chargé de mission Évaluation Environnementale,
Sandrine Dupichot	Chargée de mission Évaluation environnementale
Eric Tourrou	Chargé de mission Évaluation environnementale
Perrine Deydier	Chargée de mission Évaluation environnementale
Agathe Jacquet	Chargée de mission Évaluation environnementale
Marie-Pierre Roesch-Falzerana	Assistante
Valérie Jalain	Chargée de mission Évaluation environnementale
Vincent Tugend	Chargé de mission Évaluation environnementale
Dominique Chaize	Chargé de mission Évaluation environnementale
Nicolas Conte	Chargé de mission Évaluation environnementale
Herilala Ramaroson	Chargé de mission Évaluation environnementale

**Région : Guadeloup**

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
<b>Philippe Wattiau</b>	Chef de la Mission Développement Durable et Évaluation Environnementale
<b>Pascal Perfettini-Derenne</b>	Adjoint au chef de la Mission Développement Durable et Évaluation Environnementale
Catherine Badlou	Chargée de mission Évaluation Environnementale
Liliane Dieupart	Assistante de la mission Développement durable et Évaluation Environnementale

**Région : Guyane**

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
<b>Jeanne Da Silveira</b>	Cheffe du service planification, connaissance, évaluation environnementales
<b>Isabelle Delafosse</b>	Responsable de l'unité autorité environnementale
Marie-Josèphe Charlery	Chargée de mission autorité environnementale
Françoise Kerfant	Chargée de mission autorité environnementale

**Région : Martinique**

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
<b>Joël Figueres</b>	Chef d'unité
Valérie Emerancienne	Chargée d'Évaluation environnementale

**Région : Mayotte**

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
<b>Charlène Berteloot</b>	Cheffe de mission Autorité environnementale
<b>Navi Darouechi</b>	Responsable de l'unité autorité environnementale

**Région :  
La Réunion**

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
Jérôme Dulau	Chef du service Stratégie, Connaissance, Évaluation, Transition Écologique
Alain Besnard	Adjoint au chef du service et chef de l'unité Évaluation Environnementale
Eve Ombredane	Chargée de mission Évaluation Environnementale et adjointe au chef de l'unité EE
Fabien Omez	Chargé de mission Évaluation Environnementale
Emmanuel Bruzac	Chargée de mission Évaluation Environnementale

**CEREMA**

<b>Correspondant</b>	<b>Fonction</b>
Jean-Marc Valet	Responsable de l'unité Évaluation environnementale et économie de l'environnement de la direction territoriale centre-est
Gilles Chapelier	Adjoint au chef de l'unité et chef de projet Évaluation environnementale
Xavier Olny	Chef de l'unité "environnement et santé"
Marie-Laure Norbert	Chargée d'études
Julie Larcher	Chargée d'études
Cécile Tétrel	Chargée d'études





**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Commissariat général  
au développement durable**

**Service de l'économie verte et solidaire**  
Tour Sequoia - 92055 La Défense Cedex

**[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)**